

**HUBERDEAU**



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU**

## **AVIS PUBLIC**

### **A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU**

Avis public est donné par la soussignée, Guylaine Maurice, directrice générale adjoint et greffière-trésorière adjointe de la municipalité d'Huberdeau;

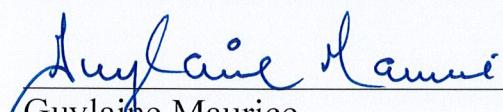
Que conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec* le rôle général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 101, rue du Pont à Huberdeau;

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité à l'adresse mentionnée ci-haut selon les modalités suivantes :

- Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h à 16h.

DONNÉ À HUBERDEAU  
Ce 16<sup>e</sup> jour de février 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Guylaine Maurice,  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière.